

Murviel info

SEPT.
2025

BULLETIN D'INFORMATION DE MURVIEL-LÈS-MONTPPELLIER



MURVIEL
LÈS MONTPELLIER

Les Grands Titres

- Travaux de rénovation aux écoles : c'est parti ! ... **p.4**
- Coup de chaud pour fréquenter les forêts ! ... **p.7**
- Une énergie incroyable avec le Comité des Fêtes ... **p.14**
- Art Mixte ... **p.15**
- Les Journées Européennes du Patrimoine ... **p.16**
- L'histoire de notre «Marianne» ... **p.20**
- L'école élémentaire obtient le label A.T.E. : une belle récompense pour les élèves ... **p.21**
- Les olympiades murvielloises ... **p.23**
- Les résidents de l'EHPAD invités d'honneur à l'école ... **p.25**
- Manger sain et durable : de notre assiette à la planète ... **p.27**
- Murviel labellisé territoire bio engagé ! ... **p.28**
- Le contrat traiteur évolue : à la cantine, la santé dans l'assiette des enfants ... **p.29**



Rentrée des classes

le conseil municipal souhaite une très bonne année scolaire à tous les élèves murviellois.



ACCUEIL DES NOUVEAUX MURVIELLOIS Samedi 4 octobre

Mairie - 10h

Au programme : visite guidée du vieux village avec madame la Maire, rencontre avec les élus, associations et commerçants, pot de bienvenue.

Contact mairie de Murviel-lès-Montpellier :
5, rue des Lavois - 34570 Murviel-lès-Montpellier
Tél. 04 67 47 71 74 - mairie@murviel.fr

Bulletin municipal édité par la mairie de Murviel-lès-Montpellier
Directrice de la publication : Isabelle Touzard -
Rédaction : élus, personnel municipal et associations -
Photos : mairie - Montpellier3m - Graphisme : V. GRIVEL
Impression : J-F IMPRESSION



Champ des moulins : une nouvelle zone de circulation apaisée

Les travaux de rénovation de l'avenue du champ des moulins, entre la rue des Clauzes et la rue Florence Arthaud se sont terminés début juillet.

Sur ce tronçon, le choix a été fait d'une zone de rencontre, limitée à 20 km/h. En effet, la faible emprise du domaine public rendait difficile la construction de trottoirs. Les sens de circulation, chicanes, rétrécissements, revêtements (résine...) ont été étudiés de façon à limiter au maximum la vitesse.

10 places de stationnement (dont une place PMR) ont été créées, l'éclairage public installé. Les plantations seront réalisées durant l'hiver, au moment le plus propice.

Ce projet a été mené en étroite concertation avec les riverains. Une inauguration est prévue cet hiver, au moment des plantations.



Patrick Ortigosa, conseiller municipal délégué aux voiries.

Adressage : de nouvelles dénominations officielles pour les voies

Chaque voie publique, rue ou chemin, chaque voie privée ouverte à la circulation, chaque lieu-dit doit avoir une dénomination adoptée en conseil municipal.

Les maisons doivent toutes avoir une numérotation.

La loi dite 3DS du 21 février 2022 a pour objectif de faciliter le travail des livreurs, des facteurs ou encore des secours, parfois perdus dans des hameaux, face à des maisons sans numéro et qui ne peuvent pas compter sur l'aide du GPS. Le conseil municipal a officialisé les noms de routes et rues suivantes :

- Route de saint Georges (auparavant RM 27E6)
- Route de Pignan (auparavant RM 27)
- Route de Saint-Paul (auparavant RM 27E6)
- Prolongation de la rue Ivanéz Chupin
- Rue des Oliviers (actuellement lotissement les Oliviers I et II)
- Chemin de Cathala
- Route de Cournonterral (auparavant RM102)

- Chemin de Terre Mègère (non dénommé)

Cela impliquera également une nouvelle numérotation de chaque habitation concernée par ces modifications.

Un courrier sera transmis à chaque propriétaire. La modification sera transmise par la commune auprès du service des impôts pour une mise à jour de la fiche cadastrale. Il appartiendra aux propriétaires de faire le nécessaire auprès des différents organismes auxquels ils sont rattachés (Enedis, Régie des Eaux, CAF...).

 **Pour toute difficulté, vous pouvez prendre contact avec le service urbanisme de la mairie : urbanisme@murviel.fr**



Travaux de rénovation aux écoles : c'est parti !

La pose de la première pierre a eu lieu le 24 juillet, en présence de Michaël Delafosse, président de la Métropole, d'Amélie de Sousa, sous-préfète, du sénateur Hussein Bourgi, de la conseillère départementale Michelle Cassar.

Les premiers travaux consistent en la rénovation d'un premier bâtiment, avec, en parallèle, la réalisation des forages pour la géothermie. Cette nouvelle source d'énergie nous amènera une énergie propre tant pour le chauffage que pour le rafraîchissement en été.

En période de canicule comme celle que nous avons connue en juin dernier, de nombreux débats sur la climatisation des salles de classe parcourent les médias. La climatisation n'est pas la solution idéale pour la santé des enfants et des enseignants, ni pour la planète. Nous avons opté pour une solution plus écologique et plus économique. Ainsi, nous utiliserons la température constante du sous-sol pour chauffer nos bâtiments par l'intermédiaire d'une pompe à chaleur, et utiliserons la fraîcheur de ce sous-sol

pour rafraîchir certaines surfaces (la température du sous-sol, à une profondeur de 150m, est quasiment constante autour de 14°). Des ventilateurs de plafond vont être installés dans l'ensemble des salles ainsi que des protections solaires, primordiales pour éviter les apports solaires non souhaités, causes principales de la surchauffe de nos classes. Une isolation thermique renforcée intérieure ou extérieure selon la localisation des bâtiments limitera les déperditions thermiques. Les panneaux photovoltaïques posés sur certaines toitures apporteront une énergie propre utilisée par la pompe à chaleur l'hiver et par les autres équipements électriques, notamment ceux du centre de loisirs en période estivale.



C'est le plus grand investissement qu'aura fait la commune durant ces 20 dernières années, investissement qui devrait nous faire économiser plus de la moitié de l'énergie utilisée actuellement. Seront également remplacés l'ensemble des luminaires par des LED bien plus économiques en consommation et moins propagateurs de chaleur que les luminaires en place. Tous ces équipements seront gérés à distance par une GTB (Gestion Technique du Bâtiment) .

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEUR	MONTANT
Etat - Fond vert	446 100,00 €
Ademe	50 338,00 €
Région Occitanie	40 000,00 €
Hérault Energie (montant sollicité)	64 000,00 €
Actee	21 500,00 €
Feder Occitanie (montant sollicité)	440 000,00 €
3M - Fonds d'équipement des communes	200 000,00 €
Commune - Murviel-lès-Montpellier	327 429,07 €
TOTAL	1 589 367,07 €

Gilles Chicaud, adjoint chargé du patrimoine communal

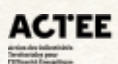


bdo

Le projet a obtenu le label « Batiment durable Occitanie », niveau argent phase conception

Ces travaux, parfois bruyants (comme les forages pendant la période du mois d'août), ont pu perturber la tranquillité du voisinage immédiat, mais il était impossible de réaliser de tels travaux en dehors de la période estivale. En effet la cour devait être rendue disponible pour les enfants à la rentrée, et la chaufferie doit être opérationnelle pour la rentrée de la Toussaint.

Nous avons préparé ce chantier en concertation avec les enseignants, et les élus sont prêts à répondre à toutes les questions que se poseront les parents d'élèves et les utilisateurs sur le déroulé des opérations, et sur la sécurité des enfants pendant toute la durée des travaux.



Vous projetez de modifier votre façade ? N'oubliez pas les autorisations d'urbanisme

Avant de procéder à des frais de travaux, nous vous rappelons que **façades, clôtures, volets, climatisations, car-port, panneaux solaires...** sont soumis à autorisation de travaux.

En fonction de la nature et de l'ampleur des travaux, ceux-ci nécessitent une déclaration préalable ou un permis de construire.

Ces démarches préalables vous permettront de connaître et de respecter le **Plan local d'urbanisme** et d'être conforme à la loi.

Ainsi vous préservez le cadre de vie de notre village.

PLUi : adopté !

Le PLUi a été adopté par le Conseil Métropolitain réuni le 16 juillet dernier.

Celui-ci est à présent en vigueur et se substitue à notre PLU actuel qui datait de 2008..

Les nouvelles dispositions réglementaires et graphiques permettront de mieux prendre en compte les enjeux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui :

fin de l'étalement urbain et production de logements dans l'enveloppe actuelle, adaptation au changement climatique avec l'infiltration des eaux à la parcelle, préservation des espaces verts, etc. Avec une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) revue suite aux observations des commissaires enquêteurs, un projet *cœur de village* est rendu réglementairement faisable, il reste à le définir.

Gilles Cusin, adjoint délégué à l'urbanisme

Obligations légales de débroussaillage : pensez-y dès à présent !

Destinée à prévenir les risques de propagation des incendies à proximité des habitations tout en contribuant à la sécurisation des pompiers lors de leurs interventions, la campagne de débroussaillage 2025 s'est achevée à la mi-juin.

L'incendie du samedi 5 juillet 2025, qui a parcouru 400 hectares sur le massif de la Gardiole, est venu rappeler dès le début de l'été la réalité des risques amplifiés par les périodes de ca-

nicule dorénavant de plus en plus fréquentes et intenses. Le méga-feu des Corbières avec 17000 ha ravagés, un mort, 23 blessés, 36 maisons calcinées... renforce si besoin l'absolue nécessité de se prémunir.

Aussi, afin d'accroître encore l'efficacité et la couverture des opérations de débroussaillage que les Murvieltois réalisent chaque année, la campagne OLD 2026 démarrera dès le début de l'automne 2025 en s'appuyant sur le nouvel arrêté préfectoral du 8 avril 2025 qui définit plus précisément les exigences des attendus OLD.

Nous vous remercions pour votre engagement passé et à venir dans la réalisation des opérations de débroussaillage.

Dominique Baril, conseiller municipal délégué à la biodiversité et à l'environnement





Coup de chaud pour fréquenter les forêts !



Dès le printemps, le Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) s'est mis en action.

Le 28 mars déjà, quelques bénévoles sont intervenus pour guider les pompiers sur l'Oppidum lors du feu de l'abri sur la zone de pique-nique. En avril, suite à l'arrêté préfectoral DDTM34-2025-05-15957 qui définit un découpage de l'Hérault en neuf zones de risque feu de forêt, une signalisation a été mise en place. Ainsi, si une ou plusieurs zones sont classées en « **risque très sévère** », l'accès à tous les massifs forestiers des zones concernées est interdit. Les bénévoles du *Comité Communal Feux de Forêt* ont réalisé, d'avril à mai, la pose de nouveaux panneaux d'information d'accès aux bois. Ils comportent un QRcode qui donne accès à la carte journalière du niveau de risque de feu de forêt sur le site de la préfecture de l'Hérault.

Murviel se situe en zone 4. Dès que la zone passe en rouge, l'accès aux bois est interdit sur l'ensemble de la commune.

Le 2 juillet, neuf bénévoles ont visité le nouveau centre de formation des sapeurs-pompiers de l'Hérault à Gignac, et ont assisté à une démonstration du système de simulation de crise.

De juillet à mi-septembre, trente-sept bénévoles auront sillonné le territoire de la commune pour rappeler à toutes les personnes fréquentant les bois que 95% des feux d'espaces naturels sont les conséquences d'actions humaines, volontaires ou non.

Pour le seul mois de juillet, les bénévoles ont parcouru 464 km, rencontré et sensibilisé au risque feu de forêt environ cinquante promeneurs, vingt-cinq cyclistes et dix motards. Ils ont informé une dizaine de conducteurs que l'accès au Pioch Rouquier, comme tous les DFCI, est interdit à tout véhicule motorisé toute l'année, sauf riverains et ayants droit. Ils ont localisé six dépôts sauvages de déchets et ont transmis à la mairie leur position. La surveillance des départs de feux est primordiale, et ils ont signalé quatre départs de feux, permettant une rapide intervention des sapeurs-pompiers.

Vous souhaitez faire un geste pour notre environnement ? Rejoignez le CCFF !

 Contact : ccff@mailing-murviel.fr

RAPPEL

Chiens en divagation et non tenus en laisse : attention, danger !

A Murviel-lès-Montpellier, tout chien doit être tenu en laisse sur l'espace public. C'est une mesure de sécurité, de respect et de bon voisinage. Merci de contribuer à une commune plus sûre et agréable pour tous.

Pourquoi ?

– **Sécurité publique** : un chien en divagation peut surprendre un piéton, un enfant, un cycliste... et provoquer des chutes, des blessures ou des accidents.

– **Protection de l'animal** : un chien non tenu peut s'échapper, se blesser sur la route ou provoquer un accident routier.

– **Respect de l'environnement** : les aboiements, les déjections laissées sur place et les dégâts potentiels sur la voirie nuisent à la qualité de vie de la commune.

Quelles sont les conséquences ?

– **Sanctions administratives** : possible verbalisation.

– **Risques juridiques** : en cas d'accident causé par un chien en liberté, le maître engage sa responsabilité civile (dommage causé aux biens ou aux personnes).

Votre rôle : propriétaire responsable

– **Toujours tenir votre chien en laisse**, même s'il semble docile.

– **Veiller à ce que votre animal soit identifiable** (collier, tatouage ou puce).

– **Ramasser systématiquement ses déjections** : un geste simple pour l'hygiène et le bien-être collectifs.



Pierrot l'âne : fin heureuse pour un drôle de vagabond

Le mardi 17 juin 2025, la Police Municipale est alertée par un habitant de la route de Cournonterral qui venait de récupérer un âne en divagation, après avoir, semble-t-il... couru après une passante !

L'enquête pour retrouver le propriétaire a débuté, mobilisant riverains, communes alentour et différents éleveurs se trouvant à proximité ! Cependant, l'âne n'a pu être ni identifié, ni reconnu, et a échappé à toutes tentatives de capture. Il a donc été récupéré par un éleveur qui a tenté de l'accueillir temporairement, mais même là, notre ami à grandes oreilles a pris la poudre d'escampette ! A savoir que la SPA refuse de prendre les ânes, et que les associations ne recueillent que les ânes castrés.

Pendant toute la durée de sa divagation, l'âne a été nourri et abreuvé par les riverains, soucieux de son bien-être.

C'est finalement le week-end suivant que Madame R. et sa fille, saint-Georgiennes, ont décidé de l'adopter et lui ont donné le nom de Pierrot.

En remerciement, la mairie prendra en charge sa première visite vétérinaire et son identification, afin de régulariser sa situation.

Un grand merci à tous les habitants mobilisés pour leur aide, leur patience et leur bienveillance tout au long de cette aventure peu commune.



Le mégot, c'est dans le cendrier, pas au sol ! Dès ce mois de septembre, tous engagés !

La municipalité de Murviel rejoint le plan «zéro-mégot» dans l'espace public, lancé par la Métropole avec le soutien de Alcome (association des buralistes «Agir ensemble contre les mégots dans l'espace public») et l'association C.L.O.P.E. (collecte locale organisée pour l'environnement).

137 000 mégots jetés par seconde dans le monde ! Engageons-nous tous contre cette pollution peu visible mais aux conséquences désastreuses pour notre eau et nos océans.

Ne plus jeter le mégot à terre, c'est du bon sens collectif !



Le saviez-vous

Le mégot est composé de plus de 2500 substances chimiques. Jeté au sol, il part dans les eaux pluviales, et a un impact néfaste sur les fonds marins.



Nouvelle réglementation : des espaces publics désormais sans fumée.

Depuis le 1^{er} juillet 2025, il est interdit sur l'ensemble du territoire national de fumer dans plusieurs espaces extérieurs fréquentés par le public, notamment : les parcs et jardins publics, les abribus et zones couvertes d'attentes des voyageurs, les abords des établissements scolaires et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs, les espaces ouverts et abords des bibliothèques, les stades et installations sportives..

Cette mesure vise à protéger les plus jeunes du tabagisme passif et à encourager un environnement plus sain. Une signalisation sera mise en place dans les lieux concernés par l'interdiction sur la commune, et une amende de 135€ pourra être appliquée en cas d'infraction.

Mélanie Arnal, conseillère municipale, déléguée à la transition écologique



Objets trouvés/perdus

La Police Municipale de Murviel-lès-Montpellier recueille et conserve les objets trouvés. Si vous perdez ou retrouvez un objet, contactez-nous rapidement avec une description précise. Nous vous aiderons à le récupérer ou à le restituer.




Demandez le musée !

Cet été, la formule « Demandez le musée ! » a rencontré un beau succès les mercredis d'août. Les ateliers en lien avec l'archéologie, proposés sur réservation par Karine Hannebert, médiatrice culturelle du musée Paul Soyris, ont réuni enfants, parents et grands-parents, venus fabriquer une lampe à huile romaine en argile ou leur propre vitrine d'objets du musée en pop'up. Succès également pour l'animation « À table ! » (présentation de l'alimentation gallo-romaine et du service de table suivie d'une dégustation à l'aveugle de saveurs antiques).

Nouveauté cet été : l'atelier « Vita romana » où les enfants ont retrouvé dans les personnages romains Playmobil des aspects de la vie quotidienne à Samnaga (vêtements, lampe à huile, dieux et rituels religieux, colonnes du temple) et plus généralement de l'empire romain. En tête, l'empereur Auguste dont le nom orne la table de mesures à l'entrée du musée. Des temps de jeu ont bien sûr ponctué les explications !

Enfin, les deux visites guidées du forum et du musée ont répondu à la demande d'habitants de la Métropole. Un grand merci à tous les participants pour leur curiosité et leur application !

 karine.hannebert@murviel.fr



©felix_w-Pixabay

Découverte des vins : un moment à partager

À partir du mois d'octobre, Christine Dardé (CDL Dégustation-Découverte des Vins) et Nathalie ATTUEL (1998 Vins) vous proposent une fois par mois, une nouvelle activité autour du vin ouverte à toutes et tous.

Que vous soyez curieux, débutants ou amateurs avertis, venez découvrir l'univers du vin dans une ambiance conviviale et détendue.

On y apprend, on déguste, on échange, et surtout, on partage un moment de plaisir et de bonne humeur !



DÉCOUVERTE DES VINS

2025, les lundis :

13 octobre, 10 novembre et 8 décembre

2026, les lundis : 12 janvier, 9 février,

16 mars, 13 avril, 11 mai

Salle Marius - De 19h30 à 21h30

Contact : 1998vins@sfr.fr

DEVENEZ PROPRIÉTAIRES
grâce à la location Accession

Résidence Les Cades

Murviel-lès-Montpellier

*Un cadre de vie
exceptionnel*



Saliniers : des villas T4 sont
encore disponibles en
location-accession (PSLA) !

Siège :

100, rue de l'Oasis - CS 67 249
34085 Montpellier Cedex 5
Tél. 04 67 84 75 00

Votre interlocuteur chez Hérault Logement :
Jade Briere (suivi clientèle)

Le service commercial à votre écoute :
commercial@herault-logement.fr
herault-logement.com

Vous rencontrez des difficultés sociales ou professionnelles ?

Vous pouvez être
accompagné(e) à Murviel
selon vos besoins.



La banque alimentaire
est active toutes les
semaines, le jeudi.
N'hésitez pas à nous
contacter si vous traversez
une passe difficile.
Bénévoles, si vous
souhaitez participer à la
solidarité au sein de notre
commune, vous pouvez
nous aider pour les
distributions
(1h par semaine).
Merci !

Assistante sociale


- Soutien parental ou éducatif
 - Aides spécifiques
 - Accès au logement ou maintien dans votre logement
- Le mardi matin dans la salle Morrastel à côté de la mairie.
Uniquement sur rendez-vous : 04 67 67 83 20

CCAS de la mairie

Les permanences du CCAS ont lieu à la mairie le mercredi matin sur rendez-vous. D'autres créneaux sont possibles dans la semaine selon les disponibilités.

Mutuelle familiale : une mutuelle spécialement pour vous


Les Murviellois peuvent accéder à la Mutuelle Familiale. La ville de Montpellier a négocié une mutuelle communale accessible à ses habitants et aux communes de la Métropole qui ont délibéré en faveur de cette couverture santé. Devis possible par mail ou contact téléphonique.

 Tél. 04 67 73 92 82 - ganges@mutuelle-familiale.fr

NOUVEAU

Autonomie et maintien à domicile

Une équipe mobile du tout nouveau « **Pôle autonomie santé** » de Lattes se déplace partout dans le département de l'Hérault et vient à votre domicile afin d'évaluer vos besoins pour rester le plus longtemps possible à votre domicile : choix de matériels et aménagement d'espace. Uniquement sur rendez-vous.

 <https://pole-autonomie-sante.fr/> tel : 04 67 22 47 40

Atelier de prévention des chutes

L'association JOUVENCE APA Montpellier, en partenariat avec la CFPPA de l'Hérault et le CCAS de Murviel vous propose, de septembre à décembre 2025, un programme de prévention des chutes et d'éducation à la santé «*Je m'équilibre pour être libre*».

Ce programme de 12 semaines, hors vacances scolaires, est gratuit et comprend deux volets :

- Deux séances d'une heure par semaine d'exercices physiques en groupe
- 30 minutes d'éducation à la santé

Ces séances seront animées par un professionnel qualifié, *Baptiste Renaudin*, enseignant en Activité Physique Adaptée (APA).

L'objectif est de permettre aux personnes âgées de plus de 60 ans d'entretenir leur autonomie physique au travers d'une activité adaptée afin de prévenir les chutes et ses conséquences.

 **Infos : Stéphanie (coordinatrice et enseignante en APA) - Tél. 06 49 76 51 36**
Baptiste (enseignant en APA) - Tél. 06 25 49 48 40

En France, les chutes des personnes âgées entraînent chaque année plus de 10 000 décès (ARS, 2023), et plus de 100 000 hospitalisations aux conséquences diverses.



ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Lundi de 15h30 à 17h : salle Lamouroux

Mercredi de 9h à 10h : salle Morrastel

Pré-inscription recommandée

Un goûter des aînés « magique »



Un goûter spectacle a réuni les plus de 70 ans, le 5 juin dernier, de 15h à 17h.

Le duo de chanteuses Meline Laurent et Vanessa Lamonge a créé une ambiance musicale chaleureuse pendant que Frédéric Polge, magicien (Magictime) circulait de table en table sous les yeux émerveillés des invités qui ont profité des spectacles en dégustant les délicieuses pâtisseries de Levade traiteur accompagnées de boissons diverses et d'une coupe de champagne. Une énergie communicative entre les différents intervenants et les Murviellois a créé ce moment de partage très apprécié de tous.

Nous ne pouvons, à cette occasion, ne pas penser à Cathy, disparue dans des conditions tragiques peu de temps après. Cathy était solaire lors de ce goûter, comme à chaque fois qu'elle participait aux évènements sur la commune, elle va beaucoup nous manquer.

Juliette Paprocki-Camard, adjointe déléguée aux affaires sociales

Atlas de la biodiversité :

un animateur en service civique pour nous faire découvrir la richesse de notre faune et de notre flore !



Titouan est attendu pour le 1^{er} octobre et sera parmi nous pendant 8 mois. Il interviendra auprès des enfants mais vous pourrez également le rencontrer sur divers évènements.

Le service civique a pour objet d'offrir à un jeune volontaire l'opportunité de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général.

La commune a mis les moyens pour qu'un jeune puisse s'épanouir tout en travaillant sur la sensibilisation à la biodiversité de notre territoire.

Halte au plastique !

Aux services techniques, on arrête les bouteilles d'eau en plastique et on adopte les gourdes !



Un nouvel agent à la mairie

Nous vous annonçons la venue de Mickaël Joanin au sein du personnel municipal.

Récemment arrivé à Murviel-lès-Montpellier et membre actif du Comité Communal Feux de Forêts, Mickaël apporte avec lui une expérience significative de vingt-six années au service de la fonction publique territoriale.

Après avoir travaillé pour les communes de Saint-Martin-de-Londres et de Calais, il nous rejoint après avoir occupé le poste de responsable des espaces publics à Saint-Clément-de-Rivière. Depuis le 23 juin 2025, il a pris ses fonctions en tant que responsable des services techniques de notre commune. Sa connaissance approfondie des fonctions d'encadrement sera un atout déterminant pour mener à bien les multiples missions qui lui seront confiées.

Nous lui souhaitons une belle réussite dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités !



Fête locale : une énergie incroyable

Le premier week-end de juillet, Murviel-lès-Montpellier a vibré au rythme de la fête locale, un événement attendu chaque année avec enthousiasme.

Pendant trois jours, notre village a été le théâtre de moments inoubliables, réunissant habitants, familles et amis autour d'animations festives, musicales et conviviales.

Le Comité des Fêtes souhaite remercier infiniment tous les bénévoles qui ont donné de leur temps, de leur énergie et de leur bonne humeur pour faire de cet événement une réussite. Un grand merci également à la municipalité et à l'équipe du service technique, et à toutes les personnes qui ont répondu présentes, qui ont participé, dansé, souri et partagé cette belle ambiance tout au long du week-end. Votre présence donne tout son sens à cette fête qui nous ressemble et nous rassemble.

Jérôme LAMIJOU, président du comité des fêtes




VIDE-GRENIER

14 septembre

12 octobre

Pré de Carabiol

 Vous souhaitez vous investir dans la vie associative et festive du village, venez rejoindre les équipes du Comité des Fêtes : cdfmurviel@outlook.fr
Tél. 06 22 24 07 07





CAFÉ-FAMILLE
10 septembre
Escola

**SOIRÉE JEUX ET
ATELIER THÉÂTRE
ENFANTS/ADOS**
17 septembre
Escola

**ATELIERS
THÉÂTRE ADULTES**
23 septembre

**COURS IMPRO
ADO/ADULTE**
3 octobre

HALLOWEEN
31 octobre

JEUX DE SOCIÉTÉ
21 novembre
De 18h à 19h30
pour les familles
A partir de 20h
pour les plus grands
Organisés par la
médiathèque, le centre
de loisirs et Art Mixte

Les 23, 24 et 25 mai derniers, c'était la 29^{ème} édition de la Fête du R.A.T (Rencontres Ateliers Théâtre) qui avait pour thème «Quand les poules auront des dents» : une très belle édition durant laquelle Murviel est devenue une folle basse-cour le temps d'un week-end ! Un grand bravo à l'ensemble des bénévoles qui rendent cette fête possible et lui permettent d'exister depuis toutes ces années !

La fête du R.A.T met à l'honneur l'art, la culture, la créativité et le lien social ! Elle est ouverte au partage et à l'écoute des propositions ! On se donne rendez-vous très bientôt pour préparer la 30^e édition !!

Vous avez des idées ? Vous avez des envies ? Un projet vous titille ? Lien social, culture, écologie, création, territoire... Art Mixte est là pour vous accueillir, vous accompagner, réfléchir avec vous, vous mettre en lien ! Venez nous en parler !

Le projet social de l'association Art Mixte vit tout au long de l'année (projets des habitants, stages jeunesse...) dans le village et à l'Escola. Les mercredis de la Fabriqueta, ce sont des rendez-vous gratuits et ouverts à toutes et tous, durant lesquels on fabrique, on imagine et surtout on partage ! Ateliers d'écriture, cafés-famille, soirées jeux et encore beaucoup d'autres choses à inventer ensemble ! Si vous avez des envies, propositions ou projets contactez-nous !

Vous souhaitez prendre des cours de théâtre cette année ? Les inscriptions aux cours sont ouvertes, contactez-nous, les places sont limitées !

 Escola, 4 rue Lucie et Raymond Aubrac
34570 Murviel-lès-Montpellier
Tél. 04 67 47 73 48
asso@artmixte.com
www.artmixte.com
 Art Mixte Théâtre
 art_mixte



20 et 21 septembre

Les Journées Européennes du Patrimoine



Site archéologique du Castellás

Découvrez le passé antique d'une agglomération gallo-romaine aux portes de Montpellier ! Les vestiges du forum monumental révèlent la vie florissante de la cité de Samnaga à son apogée au 1^{er} siècle de notre ère.

Visites guidées : samedi et dimanche à 15h, à partir de 8 ans, durée 1h30, gratuit.
RDV Fontaine romaine, route de Bel Air, devant les panneaux d'information du patrimoine.

karine.hannebert@murviel.fr

Musée municipal d'archéologie Paul Soyris

Admirez les plus beaux objets et éléments d'architecture issus des fouilles du site du Castellás, découvrez la vie publique et la vie privée des habitants de Samnaga.

Entrée libre : le samedi de 15h30 à 18h30, le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h - 8 rue de l'ancienne mairie.

karine.hannebert@murviel.fr

Eglise Saint-Jean-Baptiste

L'ancienne chapelle romane du château, propriété des évêques de Maguelone depuis la fin du 13^{ème} siècle, est devenue ensuite église paroissiale. L'abside du 12^{ème} est inscrite aux monuments historiques, ainsi qu'un tableau du peintre Ranc.

Entrée libre : samedi et dimanche de 15h à 17h. Rue des porches.

Atelier de construction en pierres sèches

Atelier participatif de construction d'un mur et d'une banquette en pierres sèches, par l'association MURVIEL PATRIMOINE.

Samedi de 9h30 à 16h30, pause entre 12h et 14h, et dimanche de 9h30 à 12h30.

Apporter le pique-nique (eau fraîche et vin offerts). Clos de l'Oppidum, rue Suzanne Ivanès-Chupin, face à la maison de retraite.

Inscription OBLIGATOIRE :

murviel.patrimoine@murviel.fr (places limitées).
10€ d'adhésion à l'association pour assurance.

« 20 ans de fouilles et de réjouissances » Exposition photographique

Photos de Marcel Queralt sur les fouilles du site archéologique et les journées du patrimoine.

**Du samedi 20 septembre
au dimanche 2 novembre.**

Vernissage le samedi 20 sept. à 17h.
Esplanade des droits de l'Homme.

Théâtre : « Les fabulations domestiques » Opus 1 : la 3^{ème} chambre

Une pièce de théâtre, en 3 opus, créée et interprétée par la Compagnie du 7^{ème} point : « Alexandre Porte, nouvel homme au foyer, vous raconte l'origine de la guerre de Troie dans la chambre de ses enfants. Un pamphlet drôle et tendre sur la bêtise des hommes et les folies que l'on fait au nom de l'amour. »

RDV samedi à 18h. Jardin de la mairie (salle Lamouroux en cas de pluie).

A partir de 8 ans.

Le Grand Banquet

Dimanche 21 septembre
De 10h30 à 18h
Pré du carabiol

Le village antique

De 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h

Stands et activités pour tous : pétanque antique, école à la romaine, fabrication de médaillons, de mini catapultes, mosaïque, kapla et pierres sèches... Démonstration de poterie et tournage du bois.

Jeu de piste "Une journée au Ludus"

Départs : 14h30, 15h30 et 16h30

«Il est temps de te rendre au ludus, à l'école. Ton magister t'attend pour la leçon du jour : la vie du forum. A travers plusieurs énigmes, tu découvriras tout ce qu'il se passe dans le forum. Il faudra te montrer bon élève pour répondre à toutes les questions et découvrir qui sont les habitants de la cité de Samnaga.»

Jeu familial, 2 parcours possibles : famille avec enfant de 7 à 10 ans et familles avec enfant de + de 11 ans ou adultes sans enfant.

Repas gaulois et spectacle 12h30

«En 100 après JC, l'édile Masclus invite les citoyens de Samnaga à un cabaret gastronomique animé par des artistes venus de tout l'empire romain... Jusqu'à l'arrivée de Prédix le devin, oiseau de mauvaise augure...»
Spectacle en accès libre, pique nique possible.

Au menu :

Mise en bouche surprise
Cochon ou agneau à la broche
Salade des Arvernes (à base de lentilles du Puy)
Douceur romaine aux amandes et au miel, corbeille de fruits

Prix : Adultes 15€ - Enfants 8€ (Achat des repas en mairie avant le 15 septembre :
Tél. 04 67 47 71 74 ou mairie@murviel.fr)
Vin de nos vignerons à disposition !



Grand concours de costumes

Remise des prix à 14h30

Devenez un(e) fashionista de l'époque antique : gaulois(e), romain(e), gladiateur, Astérix, tout est permis !

Musique traditionnelle et initiation à la danse

De 14h30 à 16h30

Le groupe EDRA vous invite à une initiation à la danse traditionnelle qui nous permettra de digérer ce festin.

Merci à :

Murviel patrimoine, Art Mixte,
La compagnie du 7ème point,
Murvielois'IR, l'APEM, Jeanne La Tesselle,
Athéraj édition, Les Gyselles,
le manoir du crime, Max Abet,
la mairie, le musée Paul Soyris,
la médiathèque, la paroisse,
les vignerons,
les résidents de l'EHPAD,
les enfants du centre de loisirs
et tous les bénévoles.



Infos : Tél. 04 67 47 71 74 / mairie@murviel.fr



Voyage au Mexique

Murvielois'IR

Voilà l'été sur le point de se terminer, et Murvielois'IR a pris un peu de repos à la suite d'une année remplie d'activités, de moments festifs et de voyages.

L'association a concocté un nouveau programme 2025/2026 qui vous sera présenté en septembre lors de la foire aux associations, et a également participé à la préparation de l'événement de septembre : **Le Grand Banquet de Samnaga !**

Petit récapitulatif de nos actions :

– Accueil de l'Assemblée Générale de la fédération Génération Mouvement 34.

Activités hebdomadaires

- Pétanque : tous les mardi et jeudi après-midi, et participation à des concours.
- Atelier de mémoire le mardi.
- Cinéma tous les premiers mercredis du mois. Rendez-vous à l'Esplanade des Platanes.

– Moments festifs : repas/animation.

– Voyages à la journée : Minerve - Cave de Roquefort, Domaine de Gaillac - Musée de la Savonnerie à Lodève - Journée de l'amitié GM34

– Voyages de quelques jours : croisière sur la Garonne, Drôme Provençale et Facteur Cheval, Voyage au Mexique

A venir, en Novembre 2025,
le Vietnam !



Inscription de 25€/an - Ouvert à tous
Tél. 06 83 95 41 32 - 06 85 01 12 98
murvielois.ir@gmail.com

Echange et Découverte

Concert de Trio Vojao au cours du premier semestre de l'année, et d'autres à venir...



EXPO/CONCERT Du 3 au 5 octobre

Exposition d'aquarelle de Chantal Granier
Vernissage le **vendredi 3 octobre** à
18h30 - Salle Lamouroux

Concert du groupe Albus (Harpe, Flûte et
Saxophone) le 4 octobre à 20h
Salle Lamouroux



assochangesdecouvertes@gmail.com

Cinéma en plein air

Votre sélection est à l'affiche !

Ce qui nous lie (2017) de Cédric Klapisch sera le film à (re)découvrir. Une projection placée sous le signe du partage, en écho au riche patrimoine viticole languedocien.

Ce film retrace l'histoire poignante d'une fratrie réunie autour de l'héritage d'un domaine familial.

La projection sera suivie d'un temps d'échanges. Cette soirée cinéma s'inscrit dans le cadre de l'évènement 25 —Les chemins du vivant porté par l'association Montpellier 2028— Terres de culture.



CINÉMA EN PLEIN AIR

«CE QUI NOUS LIE»

Samedi 27 septembre

Pré du Carabiol - 20h
(salle Lamouroux en cas de pluie)

Entrée libre

Retrouvez l'ensemble de la programmation sur :
montpellier2028.eu

Exposition

Les courants d'art

Depuis plusieurs années, l'exposition des courants d'art met à l'honneur des artistes murvielmois amateurs de tout horizon et de tout âge, réunis autour d'une même passion : l'expression artistique.

Peintures, photographies, sculptures ou travaux d'aiguilles... l'exposition s'efforce de créer un véritable pont entre les générations, en donnant la parole aux enfants du centre de loisirs comme aux résidents de l'EPAHD, et se veut être un moment de rencontre et d'échanges entre artistes et visiteurs.



EXPO

«LES COURANTS D'ART»

Du 28 au 30 novembre

Entrée libre - Salle Lamouroux
Vernissage le vendredi 28 novembre
à partir de 19h



Vous souhaitez participer à l'exposition ?
Contact : culture@murviel.fr

Elle a depuis peu retrouvé sa place dans la salle du conseil municipal : voici l'histoire de notre Marianne

En 1877, les bustes de Marianne remplacent ceux de Napoléon III dans les mairies... Les officines publiques sont alors détentrices d'une République personnifiée.



Les **Mariannes** naquirent à l'époque de MacMahon, Gambetta, Félix Faure, Sadi Carnot, Jules Ferry et même **Emile Zola**, acteurs majeurs de l'histoire de la III^{ème} République. Celle de Murviel-lès-Montpellier fut réalisée en 1876 par le sculpteur *Pierre Taillefer* (1818-1897), auteur également, en 1878, de la célèbre **Marianne de Marseillan** dans l'Hérault, répertoriée comme la première statue de la République dressée en France sur une place publique, et dont le visage n'est autre que celui de celle de Murviel-lès-Montpellier.

Cette Marianne murvielloise est une «Marianne anniversaire». Elle dispose d'un cartouche arborant la date du 25 février 1875 qui correspond au vote de la loi décidant de l'organisation des «pouvoirs publics».

En 1885, la passion politique s'exprime à Murviel-lès-Montpellier à travers des gestes hautement symboliques. Les républicains, voulant narguer les catholiques royalistes, promènent cette Marianne en procession en faisant halte aux endroits où l'on érige traditionnellement les reposoirs pour la Fête Dieu, et dansent autour.

Entièrement brisée en 1999, elle sera restaurée et retrouvera son état d'origine. Le village de Lavérune dispose d'une soeur jumelle identique, ayant elle aussi souffert avec le temps. Le même restaurateur murviellois, Jean-François Aubert, lui apporta, à elle aussi, tout son lustre d'antan.

Concert de Noël

A l'approche des fêtes, l'esprit de Noël s'invite en musique dans notre commune !

Petits et grands musiciens, élèves débutants ou plus confirmés de l'Internote, vous offriront un répertoire varié autour des grands classiques de Noël mais aussi des surprises musicales.

Nous vous attendons nombreux pour applaudir les artistes musiciens et partager ensemble la joie de Noël !



CONCERT « L'INTERNOTE »
14 décembre

Eglise Saint-Jean-Baptiste



**CONCERT CHOEURS
D'HOMMES**

Vend. 19 septembre - 19h

Eglise Saint-Jean-Baptiste
Chants polyphoniques du monde
à capella
«Les Costards» et «Les Mescladis»



L'école élémentaire obtient le label A.T.E. : une belle récompense pour les élèves



L'Aire Terrestre Educative (A.T.E.) de Murviel-lès-Montpellier a été officiellement labellisée le mardi 24 juin.

Un moment fort pour les élèves et l'équipe enseignante qui ont travaillé toute l'année sur ce projet pédagogique de connaissances et de préservation de l'environnement.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'Isabelle Touzard, maire de la commune, de Dominique Baril, conseiller délégué à l'environnement et à la biodiversité, ainsi que de Kellie Poure, coordinatrice des Écologistes de l'Euzière sur le projet A.T.E.

Depuis septembre, les élèves ont exploré le terrain, observé les plantes comestibles, les arbres, les oiseaux, les mammifères ou encore les petites bêtes. Ils ont aussi proposé des idées

d'aménagements pour l'an prochain, comme des sentiers botaniques, panneaux explicatifs, parcours d'orientation avec questions...

Le terrain, choisi par les enfants eux-mêmes, est ainsi devenu un support pédagogique à part entière. Il sera reconduit l'an prochain, avec les nouveaux CM1 qui prendront la relève et les CM2 pour une seconde année d'exploration.

La matinée s'est conclue par la remise officielle du diplôme A.T.E. de l'Office français pour la biodiversité. L'école rejoint ainsi le réseau national des 5 000 aires terrestres éducatives existantes.



Classe verte en Lozère pour les CE1/CE2/CM1

Pendant trois jours en Lozère, les CE2 et CM1 ont pratiqué trois activités, en tournant par demi journées (spéléologie, escalade et randonnée) pendant que les CE1 ont eu une demi journée d'immersion (découverte des alentours du centre, de la faune et de la flore), une randonnée avec les CE2/CM1 et une course d'orientation à la recherche d'empreintes.

Le dernier jour, tout le monde a passé la journée au Vallon du Villaret (mélanges d'activités sportives (accrobranche, jeux d'eau...), culturelles et sensibles (labyrinthe dans le noir, maison des sons...)).

Classe voile à Palavas les Flots pour les CM1 et CM2

Les élèves de cycle 3 ont participé à un cycle voile à Palavas les flots pendant trois jours : une séance d'initiation le matin, suivie d'un perfectionnement l'après-midi.

Encadrés par des moniteurs et leurs enseignants, les élèves ont enchaîné les exercices tout en suivant les consignes données depuis les bateaux de sécurité. Cette activité a permis une découverte du milieu marin, le développement de l'autonomie, ainsi qu'un travail sur le dépassement de soi.

Les olympiades murvielloises



Vendredi 6 juin, le stade municipal a résonné au rythme des encouragements et des fou-
lées juvéniles : toutes les classes de l'école
élémentaire ont participé aux Olympiades
2025, une journée sportive et festive placée
sous le signe de l'olympisme.

Créées il y a deux ans à l'occasion du renouvel-
lement de la labellisation «**Génération 2024**»,
ces Olympiades sont devenues un temps fort

de l'année scolaire. Après une édition 2024
inspirée de l'Antiquité avec l'intervention d'Acta
Scolaire, les 120 élèves ont, cette fois-ci, rele-
vé le défi de véritables épreuves athlétiques :
courses, sauts et lancers étaient au programme
(vitesse, haies, endurance, saut en longueur,
lancer de poids et de vortex).

Comme de jeunes athlètes, les élèves se sont
affrontés dans les trois grandes familles de l'ath-
létisme. Chaque enfant a cumulé des points
selon un barème adapté à son âge, permettant
un classement final par classe, même si l'im-
portant était de participer !

Cette journée sportive s'est inscrit dans un projet
pédagogique global baptisé **NEFLE** (Notre École
Faisons-La Ensemble), structuré autour de deux
axes : **Notre École Jardin** et **Notre École Olym-
pique**. Un projet porteur de sens qui place la
nature et le sport au cœur du quotidien scolaire.





Sortie VTT pour les élèves de CM1-CM2

Vendredi 23 mai, les cinquante-cinq élèves du cycle III de l'école élémentaire des classes de CM1 et CM2 ont vécu une journée en pleine nature lors d'une sortie VTT encadrée, entre rigueur et plaisir.

Après plusieurs séances de préparation dans la cour de l'école – axées sur la maniabilité, la sécurité et la conduite en groupe – les élèves de CM1 et CM2 étaient prêts à prendre le départ. Slaloms, arrêts d'urgence, franchissement d'obstacles... autant d'exercices qui ont permis de constituer des groupes de niveau homogène.

Encadrés par un adulte pour six enfants, confor-

mément à la réglementation en vigueur, la sortie a été rendue possible grâce à l'implication des enseignants et des parents bénévoles qui ont dû passer un agrément. En tout, dix-sept adultes – dont onze parents agréés, deux enseignants et plusieurs parents bénévoles – ont accompagné les enfants.

Au programme : un trajet depuis l'école jusqu'à la ferme des Blaquières, suivi d'une boucle de 4 km à effectuer plusieurs fois, selon les capacités et la motivation des groupes. Un choix d'organisation différent des éditions précédentes, où un parcours unique de 15 km était proposé.

Rencontres Inter Ecoles USEP

Mardi 27 mai, la classe de CM1 a accueilli deux classes de Pignan pour une journée athlétisme : sauts, courses et lancers ont ponctué la journée.

Pendant ce temps, les CE1/CE2 sont allés à Pignan pour une journée multisports (pétanque, tambourin, thèque, ...).





Les résidents de l'EHPAD invités d'honneur à l'école !

Jeudi 19 juin, un moment fort s'est déroulé à l'occasion de la répétition générale de la fête de l'école élémentaire, organisée dans la cour, à l'ombre des platanes.

Ce temps s'est transformé en véritable événement grâce à la présence conjointe des élèves de l'école maternelle et des résidents de l'EHPAD Les Jardins de la Fontaine, invités spécialement pour l'occasion.

Les enfants ont ainsi eu le plaisir de présenter en avant-première leur spectacle, un moment de grâce intergénérationnel, entre rires, sourires complices et émotions sincères. Une parenthèse poétique et touchante qui restera dans les mémoires des participants. Le grand spectacle du lendemain a rassemblé parents, grands-parents et familles venus applaudir le travail des enfants et de leurs enseignants. Dès l'ouverture, l'entrée en musique a donné le ton. La chorale de toute l'école a interprété «La Seine» de Matthieu Chedid et Vanessa Paradis.

Tout au long du spectacle, chants émouvants et danses enjouées se sont succédé dans un joli rythme d'alternance. Le travail de mise en scène a permis de maintenir l'attention du public et de valoriser l'investissement des élèves dans des registres très variés. Cinq danses ont animé la scène au son du rock et de la pop, ponctuées de morceaux chantés allant de Daniel Balavoine avec «SOS d'un terrien en détresse», à «Emilie Jolie» de Starmania, en passant par «Le Feu» de Vianney et Kendji Girac.

Le point d'orgue du spectacle fut sans conteste le flashmob final. Tous les élèves, du CP au CM2, se sont élancés sur une chorégraphie entraînante des Black Eyed Peas, déclenchant les applaudissements de tous.





Encore un bel été pour les Pitchouns !

Cet été, le centre de loisirs a pu ouvrir 12 places supplémentaires pour les 6-11 ans afin de répondre au mieux à la demande

De nombreuses activités ont été organisées : les plus grands ont pu participer à un challenge piscine, organisé par la piscine de Courmonterral avec les six communes de l'intercommunalité (Lavérune, Saint Georges d'Orques, Cournonsec, Courmonterral, Saussan et Murviel).

Le centre s'est également rendu au pont du diable la dernière semaine de juillet afin de profiter d'un moment en pleine nature.

Enfin, les enfants ont passé une bonne partie de leurs vacances à investir le coin des cabanes !

Un spectacle a été programmé pour les plus jeunes, et les grands ont rencontré Max, artisan de la commune, avec qui ils ont appris à utiliser les différents outils du travail sur bois. Merci à «Max en bois» pour son intervention.



SOIRÉE PORTES OUVERTES ALSH 10 octobre

A partir de 18h - Centre de loisirs

Un moment d'échange avec la nouvelle équipe, et une occasion pour vos enfants de vous faire visiter leur lieu de vie en collectivité.

Au mois d'août, l'équipe a accueilli les futures petites sections pour débiter tout en douceur. Comme chaque année, les parents ont la possibilité de faire une adaptation pour leur petit de 3 ans qui rentre à l'école, leur permettant de connaître les locaux et l'équipe avant le grand jour de la rentrée.

Bonne rentrée à tous au centre de loisirs *Les Pitchouns* !



Manger sain et durable : de notre assiette à la planète

*Denis Lairon, directeur de recherche émérite à l'Inserm
(Institut national de la santé et de la recherche médicale)
est venu à la rencontre des Murviellois le 5 juin 2025.*

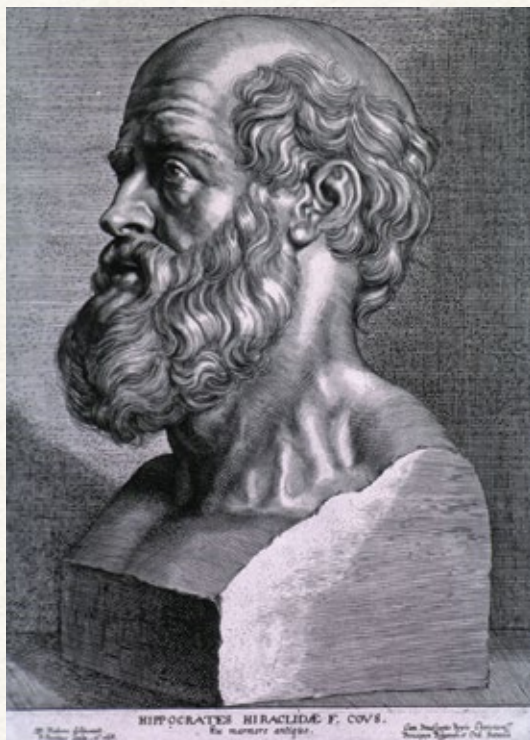
Il nous a livré une somme de faits et de statistiques résultant de travaux scientifiques conduits à l'échelle nationale et internationale sur le combat qui l'a animé toute sa vie : la garantie d'une alimentation respectueuse de notre santé. Nous partageons ici les thèmes essentiels de la conférence.

Au fil du temps notre alimentation s'est enrichie en sucre, sel et produits ultras transformés. La quantité de pesticides dans notre assiette s'accroît inéluctablement. En parallèle, la situation planétaire est alarmante : épuisement des ressources, pollution des sols, perte de la biodiversité, réchauffement climatique.

Les résultats des études médicales montrent la progression galopante des cas de cancer, des maladies cardiovasculaires et autres pathologies, reliée à notre alimentation (produits phytos, perturbateurs endocriniens, modes d'emballages et de cuisson, produits ultras transformés...).

Les solutions proposées sont d'une part d'adopter le régime dit méditerranéen (légumes, céréales, légumineuses, huile d'olive et de colza, fruits à coques, peu de produits laitiers, de viandes rouges et de viandes blanches, peu de poissons avec une préférence pour les poissons gras), et d'autre part de privilégier les produits biologiques. Le bio coûte certes plus cher, mais en diminuant les quantités de viande, l'impact financier est moindre.

Nous pouvons dire que Murviel à sa petite échelle prend sa part : jardins partagés bios, marchés avec producteurs de qualité et bio, repas à la cantine faits maison, 50% bio. Accompagnement des mouvements citoyens comme « Nous voulons des coquelicots » ou « Pisseurs de glyphosate ».



« Que ton alimentation soit ta première médecine » - Hippocrate, il y a 2400 ans

La conférence s'est achevée par un débat enrichissant et passionnant. Elle aurait certainement mérité une plus grande audience concernant un thème qui s'inscrit dans une préoccupation majeure pour l'avenir de notre santé et de notre environnement.

Pour en savoir plus : Manger sain et durable. De notre assiette à la planète. Denis Lairon. Editions Quae

Lola Leclerc, membre de Slow Food France, et Jean-Claude Mouret, conseiller Municipal en charge des jardins partagés



Murviel labellisé territoire bio engagé

Interbio Occitanie propose ce label aux communes qui souhaitent soutenir les agriculteurs engagés dans le bio d'une part, et qui s'engagent pour le bio à la cantine.

C'est le cas de notre commune : tous les viticulteurs, éleveurs, apiculteurs... ont des pratiques respectueuses de l'environnement et la quasi-totalité a adopté le label bio. A la cantine, 50% de bio sont visés, 45% atteints, factures à l'appui. Et ce chiffre va augmenter dans le cadre du prochain contrat avec le prestataire.



Vingt-sept communes de la Métropole ont reçu leur diplôme le 8 juillet dernier, à Agropolis.

(Il faut au minimum 22% de surface agricole en bio et/ou 22% de bio à la cantine. le label comprend trois niveaux, Murviel atteint le niveau 2).

Vive l'intergénération !

Tout le long de cette année, les résidents de l'EHPAD, accompagnés de leur animateur Anthony, sont allés à la rencontre des plus jeunes.

Certains ont fait la lecture à la crèche et à l'école maternelle, d'autres ont participé à la journée des enfants, et ils ont bien sûr tous été invités à venir voir la répétition générale des spectacles des deux écoles.



Les résidents de l'EHPAD ont également reçu l'ensemble de la maternelle et de la crèche, et ont pu partager de très bons moments, à tel point que les enfants les reconnaissent désormais dans la rue. Cela a permis à nos seniors de toujours ressentir un sentiment d'appartenance pour leur village et de se sentir utile.



La fresque intergénérationnelle

Une fresque a vu le jour à la résidence « Les jardins de la fontaine » : tel un arbre évoquant les différentes générations ayant participé à son élaboration (herbes à partir des mains des enfants de la crèche, pochoirs pour les maternelles et feuilles d'arbres pour Art Mixte). Un croquis de la fresque avait été préalable pour que chacun se retrouve au niveau des tâches.

L'objectif est de créer un environnement stimulant et surtout d'intégrer le village à la vie de l'EHPAD. Cette fresque est vouée à s'étendre au fil du temps.

Anthony Serano,
animateur Ehpad Les jardins de la Fontaine

Le contrat traiteur évolue

A la cantine, la santé dans l'assiette des enfants

Nous sommes arrivés, le 31 août dernier, à la fin du contrat traiteur que nous avons en groupement de communes (avec Pignan, Lavérune, Cournonsec et Saussan).

Deux entreprises ont répondu à notre appel d'offre. SHCB a été sélectionnée.

Pour cette année, nous avons fait évoluer le contrat. Il était essentiel pour les élus de travailler à la santé de nos enfants en leur permettant de manger des aliments de bonne qualité, avec le moins d'incidence possible sur l'environnement.



Le nouveau contrat pour 1 an :

- 2 menus aux choix à l'inscription : avec ou sans viande
- 2 repas végétariens par semaine (obligation de 1 avec des légumineuses) à 5 composantes et les autres repas à 4 composantes
- 68% de produits durables dont 55% de bio
- Circuit court favorisé : +200 producteurs locaux référencés
- Conditionnement réutilisable, diminution des déchets
- Le fait maison à l'honneur : plats, vinaigrettes, gâteaux, desserts (mousse au chocolat, compote)...
- Fruits et légumes de saison
- 80% de volaille label rouge
- 100% des viandes de production française
- Fromage à la coupe
- Aucun OGM, aucun produit à base d'huile de palme
- Poisson 100% pêche durable MSC
- Des repas à thème et animations autour des aliments tout au long de l'année

Pour un mode de vie plus équilibré, chaque petit pas compte.

Augmenter ↗	Aller vers ↗	Réduire ↘
<p>Les fruits et légumes</p>	<p>Le pain complet ou aux céréales, les pâtes, la semoule et le riz complet</p>	<p>Les produits sucrés et les boissons sucrées</p>
<p>Les légumes secs: lentilles, haricots, pois chiches, etc.</p>	<p>Les poissons gras et maigres en alternance</p>	<p>Les produits salés</p>
<p>Les fruits à coque: noix, noisettes, amandes non salées, etc.</p>	<p>L'huile de colza, de noix, d'olive</p>	<p>La charcuterie</p>
<p>Le fait maison</p>	<p>Une consommation de produits laitiers suffisante mais limitée</p>	<p>La viande: porc, bœuf, veau, mouton, agneau, abats</p>
<p>L'activité physique</p>	<p>Les aliments de saison et les aliments produits localement</p>	<p>Les produits avec un Nutri-Score D et E</p>
	<p>Les aliments bio</p>	<p>L'alcool</p>

À réduire pour les adultes. Pour les femmes enceintes, les enfants et les adolescents : zéro alcool.

MANGERBOUGER.FR

La loi EGalim a introduit l'obligation de garantir au moins 50% de produits durables dont 20% de bio dans la restauration scolaire. En 2023, seulement 37% des communes respectent les 20% de bio.

L'équipe du centre de loisirs est présente pour accompagner les enfants à apprécier ces menus, à découvrir de nouvelles saveurs, de nouveaux produits, et à prendre soin de leur santé par l'alimentation.

La garde des enfants de 0 à 3 ans à Murviel



Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service de proximité intercommunal pour les familles et les assistantes maternelles. N'hésitez pas à les contacter pour :

- Infos sur les différents modes d'accueil.
- Disponibilités des assistants maternels.
- Accompagnement pour les démarches administratives : aide de la CAF, contrat de travail, législation...
- Ecoute, échange et soutien sur les questions concernant l'accueil de l'enfant : adaptation, importance de la communication...



Référente locale : Sandrine Bros
Accueil sur rendez-vous : 06 75 37 47 00
s.bros-rpe@mairiedelaverune.fr

La crèche les Cabrioles :

Crèche associative en gestion parentale, elle dispose de 26 places en accueil régulier (temps complet ou partiel) ou en accueil occasionnel (selon disponibilité).

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h

Les assistantes maternelles :

Elles sont deux sur la commune pour accueillir vos enfants. Selon la réglementation, elles peuvent accueillir les moins de 3 ans mais aussi les plus grands en accueil périscolaire.

Pour tout renseignements, n'hésitez pas à joindre la RPE.



Réforme de la CAF

A partir du 1^{er} septembre 2025, une réforme vise l'harmonisation des restes à charges pour les familles, avec de nouvelles modalités de calcul, visant à s'adapter aux besoins de chacun. Un simulateur est disponible sur le site de l'Urssaf pour estimer votre montant CMG (complément de libre choix du mode de garde). Pour plus d'information, vous pouvez contacter le RPE.

Du nouveau à la crèche « Les Cabrioles »



Afin d'apporter d'avantage de confort, la construction d'un local à poussettes et de rangement est en cours, celui-ci devrait être terminé en septembre.

La crèche remercie sincèrement M. Recassens, M. Ritrosi, M. Dubrunfaut, M. et Mme Deloustal Michel et Danièle, PARTNER Menuiserie (don d'une porte), Mme Célia Argilès Baro (chargée du projet), M. Gilles Chicaud (pour ses conseils) ainsi que les nouveaux et anciens parents pour leur aide bénévole.



Rue Suzanne Ivanetz Chupin - Tél. 09 67 27 60 85 - lescabrioles@orange.fr

Toujours dans un esprit associatif, l'aménagement intérieur du local reste à prévoir.

Ce projet a été financé en partie par la CAF de l'Hérault.

La crèche dispose de places en accueil occasionnel à partir de deux demi-journées et jusqu'à deux jours par semaine, pour le plus grand bonheur des enfants et également des parents !

Le conseil d'administration de la crèche

2025 : bonne rentrée à tous !



L'équipe de l'école maternelle : Les enseignantes : Marlène Benet, Elodie Fiquet, Jessica Viala et Laurie delahaye. Les ATSEM : Anne Dubois, Sophie Fenouillet et Fatima Hebert.



L'équipe de l'école élémentaire : Séverine Valandro, Agnès Michel, Bruno Mérite, Caroline Cauchy et Nathalie Llorca . (Absents de la photo : Cécile Dubocq, Jean-Paul Deboudt)



L'équipe du centre de loisirs est au complet pour accueillir vos enfants dès la rentrée. Sabine Grobs, Mélanie Delcroix, Claire Fabre, Chhanary Dang, Camille San Nicolas (directrice du centre), Dorian Seignovert, Lionel Pouvesle, Lucie Richarte, Anne Dubois, Audrey Lidouren (Adjointe de direction), Christine Huttel, Solène Lancelot, Sophie Fenouillet, Maeva Navarro, Emmanuelle Navarro, Mathilde Coq et Fatima Hebert.

Un nouveau règlement intérieur pour le centre de loisirs

Cette année, de trop nombreuses familles étaient en retard de paiement pour les factures du centre de loisirs, ce qui rend compliqué le travail des directrices.

De ce fait, le conseil municipal a voté une pénalité de 10 euros pour les familles qui n'auraient pas payé à échéance, le 30 de chaque mois.

Pour éviter d'oublier, le paiement par prélèvement automatique est possible. Il est facile à mettre en place et gratuit, alors n'hésitez plus !

Plus de renseignement auprès de Camille et Audrey, les directrices du centre.

Votre Agenda

Septembre

MERCREDI 10

Café-famille

Escola - Art Mixte (p. 15)

DIMANCHE 14

Vide-Grenier

Pré de Carabiol - Comité des Fêtes (p. 14)

MERCREDI 17

Soirée jeux et ateliers théâtre enfants/ados

Escola - Art Mixte (p. 15)

VENDREDI 19

Concert Chœurs d'Hommes

Eglise Saint-Jean-Baptiste - 19h (p.20)

SAM. 20 ET DIM. 21

Journées Européennes du Patrimoine

(p. 16/17)

SAMEDI 20

Théâtre - Cie du 7^{ème} Point : «Les fabulations domestiques»

Jardin de la mairie - 18h (p.16)

SAMEDI 20

Vernissage expo photo «20 ans de fouilles et de réjouissances»

Esplanade - 17h (p. 16)

DIMANCHE 21

Grand banquet de Samnaga

De 10h30 à 18h - Pré du Carabiol (p. 17)

MARDI 23

Atelier théâtre adultes

Par Art Mixte (p. 15)

SAMEDI 27

Cinéma en plein air : «Ce qui nous lie»

Pré du Carabiol - 20h - (p.19)

Octobre

VENDREDI 3

Théâtre impro ado/adulte

Art Mixte (p. 15)

VENDREDI 3

Vernissage expo Chantal Granier

Salle Lamouroux - 18h30
Echange et Découverte (p. 15)

SAMEDI 4

Accueil des nouveaux Murviellois

Mairie - A partir de 10h

SAMEDI 4

Repair Café

Salle Marius - De 9h à 12h

SAMEDI 4

Expo Chantal Granier Concert groupe Albus

Salle Lamouroux - 20h
Echange et Découverte (p. 15)

VENDREDI 10

Soirée portes ouvertes ALSH Les Pitchouns :

Centre de loisirs
A partir de 18h (p. 26)

SAMEDI 11

5^{ème} édition Jour de la Nuit

Programme à venir

DIMANCHE 12

Vide-Grenier

Pré de Carabiol
Comité des Fêtes - (p. 14)

LUNDI 13

Découverte des vins

Salle Marius
De 19h30 à 21h30 - (p. 10)

VENDREDI 31

Halloween

Art Mixte - (p. 15)

Novembre

LUNDI 10

Découverte des vins

Salle Marius
De 19h30 à 21h30 - (p. 10)

MARDI 11

Commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale

DIMANCHE 16

Marché de la courge

VENDREDI 21

Soirée Jeux de société

Pour les familles, 18h à 19h30, 20h pour les plus grands - Art Mixte, ALSH, la médiathèque. Lieu à définir.

DU 28 AU 30

Expo «Courants d'art»

Salle Lamouroux
Vernissage le 28 à 19h - (p. 10)

Décembre

SAMEDI 6

Repair café

Salle Marius - De 9h à 12h

LUNDI 8

Découverte des vins

Salle Marius
19h30 à 21h30 - (p. 10)

DIMANCHE 14

Marché de Noël

DIMANCHE 14

Concert «L'Internote»

Eglise Saint-Jean-Baptiste (p. 20)

